

Conférence de presse du 23 février 2010

## Programme cantonal d'assainissement des bâtiments 2009 (PCAB)

Le PCAB est une conséquence de la volonté des Chambres fédérales qui ont mis, en décembre 2008, 80 millions de francs à disposition des cantons, notamment pour des mesures d'assainissement des bâtiments.

Cette volonté a été relayée par notre Grand Conseil qui a augmenté de 8 millions de francs le budget d'investissement pour 2009 afin de soutenir cette action. Cet octroi supplémentaire était notamment motivé par le fait que le montant mis à disposition par la Confédération n'est attribué aux cantons qu'à la condition que ceux-ci disposent également d'un programme d'aide financière.

Un programme spécial vaudois a donc été mis sur pied à partir du 1<sup>er</sup> mai 2009.

Les conditions de subventionnement étaient les suivantes :

- En collaboration avec la *Fondation du Centime Climatique* (FCC), doublement du montant subventionné
- Subventionnement des bâtiments non pris en charge par la FCC pour un montant équivalent

Le traitement des dossiers compatibles avec les conditions de la FCC était réalisé par la Fondation du Centime Climatique.

Le traitement des dossiers non compatibles avec les conditions de la FCC était réalisé par des mandataires vaudois qui se déplaçaient sur le terrain. Outre le contact avec les requérants, très apprécié de ces derniers, l'intention était de tester des structures pour le programme national d'assainissement qui a débuté le 4 janvier 2010.

Le suivi régulier des demandes a montré, au mois de novembre, qu'il ne serait certainement pas possible de maintenir le programme jusqu'au 31 décembre 2009. Aucune demande n'a donc été acceptée après le 11 décembre. Malgré cela, un nombre considérable de demandes ont été déposées dans les tous derniers jours amenant presque à un doublement du montant, et nécessitant une mise en liste d'attente temporaire.

Au total, en cumulant les aides vaudoises à celles de la fondation du centime climatique, ce sont près de 22 mio. de francs d'aides financières qui ont ou qui vont être octroyées pour un montant total des travaux estimés à plus de 100 mio. de francs, participant ainsi à la relance économique dans le canton.

Plus de 300'000m<sup>2</sup> d'éléments d'enveloppe seront assainis de manière à économiser 2 mio. de litres d'équivalent mazout et 5000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Ces 900 projets représentent environ le 1% des bâtiments à assainir.